



Comité Départemental de Spéléologie de l'Hérault CDS 34

Maison Départementale des Sports. 200, avenue du Père Soulas.

34094 Montpellier cedex 5

Tél. : 04.67.41.78.51

(<http://cds34.free.fr/>).

Présents : S. Raynaud, S. Panis, C. Durand, M. Jupin, E. Contreras, G. Cazes, G. Gauffre, L. Delmot.

Excusés : M. Granier, K. Gehin.

I/ Ganges :

Au club de Ganges (GSG), il n'y a plus assez de fédérés pour constituer le club.

Pour Lukas, mineur, il y a possibilité de le fédérer dans un autre club ;, pour les adultes soit ils se fédèrent dans un club, soit en individuel.

Pour le matériel : Luc va discuter avec la mairie pour garder un local matériel, qui ne sera pas un local de réunion, qui n'accueillera pas du public, ceci afin de ne pas avoir de frais supplémentaires (assurance).

Le CDS propose de faire un inventaire précis pour voir ce qui peut être racheté par le CDS. Gérard Cazes et Luc prennent rendez vous pour cet inventaire.

Il reste 4 cartons de vin de la dernière AG qui sont rachetés par le CDS.

II/ Aide à MONTPEYROUX

Le CDS est d'accord pour donner la subvention demandée, sous réserve que :

- les sorties soient ouvertes à tous les spéléos du département qui souhaitent y participer (diffusion des dates de sorties),
- il y ait communication des factures au CDS
- il y ait diffusion d'un compte rendu détaillé (nombre de sorties, travaux lors de chaque sortie, nombres de participants et origine des participants justifiant des interclubs) communiqué au CDS.

L'aide ne sera accordée que si tous ces critères sont remplis.

III/ Convention ONF

La convention cadre est signée par la fédération.

Il y a nécessité de la décliner au niveau départemental. Une réunion est prévue le jeudi 25 février à Béziers.

La demande de réservation de salle est faite.

IV / Caussebard

Prochaine réunion pour le caussebard : le 11/02 à Montpeyroux

Un contact de la communauté de commune demande un prévisionnel à Eric. Nous allons rechercher des articles des précédents, des publications, de la documentation pour constituer un « dossier de communication »

Eric et Gérard montent un budget prévisionnel

V / AG

Michel s'occupera d'organiser la tombola le jour de l'AG ; le ticket sera à 1€.
L'Apéro est prévu par Suzanne.

VI/ Projet régional

Les institutions ne nous reconnaîtront que si on s'inscrit dans un projet régional.
A partir du projet fédéral, déclinaison item par item au niveau régional, puis au niveau départemental. Paul a envoyé ce document à Cécile, Sandrine va le diffuser aux membres du comité, Gérard Cazes nous aidera à le compléter.

Prochaine rencontre :
le jour de l'AG le 6 février avant 15h, heure d'ouverture de l'AG.